

COMMISSION STATUT ET REGLEMENTS

Rapport d'activité saison 2024 – 2025

Assemblée Générale le 04 avril 2026

➤ Composition :

Président : Jean Alain AUTUORI

Membres : Claire BRUIN-GAUTIER, Gérard LATERRASSE, Elise SIMON-LABRIC

Membres de droit : Marc CONGRAS, Chrystel CARRE, Séverine PUREN, Yves BELLANGER, Janine COURTADE, Alain CABANIOLS

- 5 Feminales-5 Masculins
- 9 Dirigeants Fédéraux
- Diplômés au moins CAD 2 pour une partie
- Au moins 3 Référents VSS

➤ Rôle et Supports FFA

Il est rappelé le contenu de l'article 64.1 du Règlement Intérieur fédéral qui présente et encadre le rôle de la C.S.R. de la F.F.A. Conformément aux dispositions du Règlement Intérieur, les Commissions régionales ont les mêmes prérogatives et compétences que leurs homologues nationales à leur échelon territorial dans le respect des prérogatives de la Commission nationale.

- Circulaire administrative 
- Règlements Généraux de la F.F.A. 
- Règlement Intérieur de la F.F.A. 
- Statuts de la F.F.A. 
- Tout savoir sur l'affiliation 
- Statuts des différents Comités Départementaux.

➤ Les décisions commissions nationales CSR

Réunions en 2 parties pour 3 d'entre elles (commission nationale puis invite aux présidents de commissions régionales)

- Pv du 11 décembre 2025 
- Pv du 20 Nov 2025 
- Pv du 10 Nov 2025 
- Pv du 27 Octobre 2025 
- Pv du 02 Octobre 2025 
- Pv du 11 Septembre 2025 

IMPORTANT

Il est rappelé que conformément à l'article 1.2.1 de la circulaire administrative, « qui n'aura pas commencé une des démarches nécessaires à sa réaffiliation telles que précisées à l'article 1.2.4. au plus tard le 30 septembre 2025 à 24h sera automatiquement radié à compter du 1er octobre à 00h ».

La Présidente de la CSR informera le Club concerné par courrier électronique et la CSR actera des radiations lors de sa première réunion d'octobre. L'article 1.2.4 de cette même circulaire précise que la démarche est engagée à partir du moment où le club confirme l'adhésion à l'assurance responsabilité civile proposée par la FFA ou en cas de refus, renseigne le nom de sa compagnie d'assurance ainsi que le numéro de sa police d'assurance. Pour palier un maximum aux radiations, trois (3) relances seront effectuées le vendredi 12 septembre ainsi que les lundis 22 et 29 septembre auprès des clubs n'ayant pas encore entamé leurs démarches de ré affiliation.

➤ **Nombre de licenciés et clubs affiliés saison 2025**

- **26116 licenciés**
- **208 clubs affiliés dont :**
- **9 en 2025**
 - 040033- Corsa club Omnisport
 - 030080- Domessargues Running
 - 031068- Esprit Génération Sport
 - 031069- Asptt Cœur de Garonne
 - 046018-Team Quercy Sport
 - 065031-Team Omnisport des Coteaux
 - 066045-Marche nordique Asptt Pays Catalan
 - 066046-Le club des rikikis
 - 030079 -St Privat Athletic Club (Club associé Usa30)
- **15 clubs affiliés au 5 septembre 2025 votant pour 1 voix**
- **7 clubs radiés**
 - 030073 -CAP BOMBONERA
 - 034047-GANGES COURT
 - 034475 - TRAILRAIL CLUB
 - 034482 - CANISPORT ET TRAIL RUNNING DOCCITANIE
 - 066043 - JOGGING SANTE MILLAS
 - 081025 - S/L AFCR LISLOIS
 - 081044- S/L CA SOREZ

➤ **Le point sur les mutations**

- **674** demandées
- **648** validées
- **26** annulées
- **179** entrantes (origine autres ligues) dont 5 annulées
- **139** sortantes dont 5 annulées
- **356** lao dont 16 annulées

➤ **Réclamations**

Pas de faits majeurs

Le 28/03/2026

Jean Alain Autuori

Président de la commission CSR LAO